

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE LA CAISSE DESJARDINS DE CHIBOUGAMAU, TENUE EN MODE VIRTUEL, LE 11 AVRIL 2023 À 19 h 30

Administrateurs du CA présents pour animer la rencontre :

Steve Forgues, président
Nicolas Paillard, vice-président
Nathalie Bergeron, administratrice
Sylvie Caron, secrétaire

Collaborateurs présents pour animer la rencontre :

Annie Gaudreault, directrice générale
Audrey de Launière, adjointe à la direction

1 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**1.1 MOT DE BIENVENUE**

M. Steve Forgues, souhaite la bienvenue à tous les membres de la caisse et il précise qu'il agira en tant que président d'assemblée.

Les membres sont informés que seuls les sujets mentionnés dans l'ordre du jour pourront faire l'objet de présentations et d'information au cours de l'assemblée. Il est aussi précisé que l'AGA est réservée exclusivement à ses membres. Toutefois, considérant qu'elle se déroule en mode virtuel, il est possible que d'autres personnes soient en ligne.

Le président de la Caisse, M. Steve Forgues, est assisté dans l'animation par Mme Sylvie Caron, secrétaire du conseil d'administration qui est assisté dans ses fonctions par Mme Audrey de Launière, adjointe à la direction générale. Mme Nathalie Bergeron, présidente du comité gouvernance et éthique, M. Nicolas Paillard, vice-président du conseil d'administration et par Mme Annie Gaudreault, directrice générale. Une équipe de soutien est aussi en ligne pour voir au bon déroulement de l'assemblée.

M. Forgues explique que le conseil d'administration a choisi d'offrir une formule d'assemblée à distance, ce qui implique que les membres pourront voter sur certains sujets en direct alors que d'autres, feront l'objet d'une période de votation en différé qui aura lieu pendant les quatre (4) jours suivant l'AGA. C'est lors de cette période que les membres pourront se prononcer sur la répartition des excédents annuels et les ristournes.

1.2 MESSAGE DU PRÉSIDENT DU MOUVEMENT DESJARDINS

M. Forgues présente une capsule vidéo introductive de M. Guy Cormier, président et chef de la direction du Mouvement Desjardins.

2 FONCTIONNEMENT ET DÉROULEMENT DE L'ASSEMBLÉE**2.1 RÈGLES POUR PARTICIPER À L'AGA**

L'assemblée étant tenue en mode virtuel, les règles de fonctionnement de l'assemblée, les modalités qui faciliteront le bon déroulement et les interactions sont présentées par Mme Sylvie Caron.

Ces modalités portent notamment sur :

- La façon de poser des questions ou de proposer ou d'appuyer une recommandation du conseil d'administration ;
- La période de questions qui aura lieu au point 4 de l'ordre du jour seulement sur les sujets prévus à l'ordre du jour.
- On rappelle que seul un membre de plein droit de la Caisse pourra proposer ou appuyer une proposition et voter lors de la période de 4 jours prévue après l'assemblée.

2.2 NOMINATION DES PERSONNES SCRUTATRICES

M. Forgues propose Mme Annie Gaudreault, directrice générale et Mme Audrey de Launière, adjointe à la direction générale, comme scrutatrices lors de la votation en direct. Elles sont chargées de recueillir le résultat des votes afin que M. Forgues puisse communiquer les résultats aux membres. Les scrutatrices s'engagent à agir en toute discrétion et à conserver le résultat du vote secret et confidentiel.

AGA-23-001

Il est proposé par (retiré), dûment appuyé par (retiré), que Mme Annie Gaudreault et Mme Audrey de Launière soient nommées comme scrutatrices pour la présente assemblée.

2.3 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le président invite Mme Sylvie Caron, secrétaire d'assemblée, à présenter l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de l'assemblée
 - 1.1. Mot de bienvenue
 - 1.2. Message du président du Mouvement Desjardins
2. Fonctionnement et déroulement de l'assemblée
 - 2.1. Règles pour participer à l'AGA
 - 2.2. Nomination des personnes scrutatrices
 - 2.3. Adoption de l'ordre du jour
 - 2.4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 13 avril 2022
3. Retour sur l'année 2022
 - 3.1. Rapport du conseil d'administration
 - 3.2. Rapport sur la surveillance des règles déontologiques
 - 3.3. Rapport financier
 - 3.4. Présentation des engagements de la Caisse dans son milieu
4. Période de questions
5. Propositions soumises au vote
 - 5.1. Présentation de la proposition sur le partage des excédents annuels (ristournes)
 - 5.2. Élection des membres du conseil d'administration
 - 5.2.1. Nomination des officiers pour la période d'élection
 - 5.2.2. Rapport du comité de mise en candidature
 - 5.2.3. Présentation des personnes candidates
 - 5.2.4. Élection par acclamation
 - 5.3. Précisions sur l'exercice du vote en différé et l'annonce des résultats
6. Fin de la rencontre et remerciements
7. Publication des résultats et levée de l'assemblée

AGA-23-002

Il est proposé par (retiré) dûment appuyé par (retiré) que la rencontre se poursuivre selon l'ordre du jour proposé.

2.4 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 13 AVRIL 2022

Comme le procès-verbal de la dernière assemblée a été déposé sur le site de la caisse au même moment que l'avis de convocation, et que les membres ont donc eu le temps d'en prendre connaissance, la lecture de celui-ci ne sera pas faite. M. Forgues en propose l'adoption.

AGA-23-003

Il est proposé par (retiré), dûment appuyé par (retiré), que le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de 2022 soit approuvé tel que présenté.

3. RETOUR SUR L'ANNÉE 2022

3.1 RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

M. Forgues présente maintenant les membres du conseil d'administration qui ont représenté l'intérêt des membres en 2022 et présente les principales réalisations de la dernière année et les orientations que votre Caisse s'est fixées.

Des solutions numériques innovantes

Pour votre Caisse l'année 2022 a représenté de belles améliorations aux bénéfices de nos membres et clients. Depuis l'automne 2022, il est possible pour nos membres de prendre rendez-vous, avec notre équipe, de façon autonome sur AccèsD.

De plus, afin de rendre nos services plus accessibles, nous avons ouvert des disponibilités supplémentaires dans les agendas de nos conseillers et conseillères. Nos équipes sont également formées pour offrir un accompagnement personnalisé vers le numérique pour nos membres et clients puisque plusieurs activités financières sont maintenant réalisables en mode autonome via AccèsD. Lors de votre prochaine visite, nous vous invitons à apporter votre appareil mobile ou votre tablette. Notre équipe saura vous accompagner avec nos solutions numériques.

M. Forgue rappelle également que nous avons toujours le salon virtuel à la disposition des membres. Celui-ci permet de réaliser une rencontre à distance, conviviale et sécuritaire.

Une caisse engagée et solidaire

Créavenir s'adresse aux jeunes de 18 à 35 ans qui ont un projet d'entreprise à capital-actions ou de coopérative en démarrage ou en activité depuis moins de trois ans.

En 2022, nous avons appuyé 3 projets à la hauteur de 46 500 \$ en subventions et financements en collaboration avec le Lac-Saint-Jean. Ceux-ci ont généré des investissements de 690 000 \$ dans le milieu et créés ou maintenus 12 emplois.

Un leader socioéconomique de taille

Fonds du Grand Mouvement

Le Fonds du Grand Mouvement est l'une de nos initiatives phares pour contribuer à la relance socioéconomique et à la vitalité des régions. Doté d'une enveloppe de 250M\$, ce fonds vise à appuyer les collectivités sur les plans économique, social et environnemental en soutenant des projets ayant le potentiel de transformer notre société.

En 2022, grâce à notre collaboration, le projet du Club Vélogamik a pris son envol. L'organisme a débuté les travaux du sentier « La Desjardins » en collaboration avec le Centre de formation professionnelle de la Baie-James. Ce projet a même été en vedette lors de l'émission la belle tournée animée par Guy Jodoin à TVA.

Fonds C

L'entrepreneuriat est un puissant facteur d'innovation, de productivité, de création d'emplois et de croissance économique. Nous reconnaissons le rôle fondamental que jouent les entrepreneurs sur la vitalité de notre milieu et c'est dans cet esprit que nous nous sommes dotés d'outils pour les soutenir. Par l'entremise du Fonds C nous accordons une aide financière non remboursable pouvant atteindre 20 000 \$ aux entreprises qui veulent réaliser des projets de croissance ou de transformation. En 2022, ce sont 15 000 \$ qui ont été octroyés à 3 entreprises de notre milieu grâce à ce fonds.

M. Forgues cède la parole à Mme Nathalie Bergeron.

3.2 RAPPORT SUR LA SURVEILLANCE DES RÈGLES DÉONTOLOGIQUES

Mme Nathalie Bergeron, présidente du comité gouvernance et éthique, présente maintenant le rapport du conseil d'administration sur la surveillance des règles déontologiques. Elle informe les membres que :

- Aucune situation de conflit d'intérêts n'a été constatée.

Transit : 80035

- Les dépôts et les prêts accordés aux personnes intéressées à l'égard de la Caisse ont tous été consentis en conformité avec les règles déontologiques qui s'appliquent.
- La Caisse n'a octroyé aucun contrat de fourniture de biens et de services à des personnes visées par le Code.

Mme Bergeron cède la parole à M. Forgues.

3.3 RAPPORT FINANCIER

Les faits saillants du rapport annuel du Mouvement et de la caisse sont présentés sous la forme de capsules vidéo.

3.4 PRÉSENTATION DES ENGAGEMENTS DE LA CAISSE DANS SON MILIEU

M. Nicolas Paillard, membre du comité coopération, explique qu'en décembre 2022, une nouvelle consultation a été réalisée auprès des membres de la Caisse concernant l'utilisation du Fonds d'aide au développement du milieu. Selon les résultats de ce sondage, le Plan d'engagement et de proximité de la Caisse sera révisé avec de nouvelles priorités d'investissements. Pour la période 2023-2024, les priorités d'investissements établis par les membres sont : le développement économique, la santé et les saines habitudes de vie ainsi que le soutien social et communautaire.

Il prend le temps de remercier tous nos membres qui ont participé à la consultation. C'est entre autres grâce à leur participation que nous pouvons mieux comprendre leurs besoins et leurs attentes et ainsi soutenir les initiatives qui vous sont chères.

En 2023, la Politique d'investissement sera révisée selon les nouvelles priorités et rendue publique sur le site Internet de la Caisse. Les priorités d'investissement sont donc spécifiques à notre caisse et représentent des enjeux sociaux et économiques spécifiques à notre communauté.

La Politique vise à assurer la transparence avec les membres et partenaires de l'utilisation qui est faite du FADM, des dons et des commandites. Elle présente nos priorités d'investissement pour aider les promoteurs et demandeurs à connaître le type de projets attendus par la Caisse ainsi que le processus de réception et d'analyse des projets.

L'utilisation des fonds et les autres engagements de la Caisse sont présentés sous la forme d'une courte capsule vidéo.

Un montant de 56 823 \$ a été investi dans la communauté au cours de 2022, ce qui nous a permis une récupération d'impôt de 13 823 \$. Ainsi, le solde de notre Fonds d'aide au développement du milieu au 31 décembre 2022 est de 218 000 \$.

M. Paillard cède la parole à Mme Annie Gaudreault, directrice générale.

Mme Gaudreault fait la présentation de trois capsules vidéo qui ont pour but de faire connaître les programmes en éducation financière destinés à la jeunesse et supportés par Desjardins.

En commençant par la Caisse Scolaire, ensuite la fabrique à projets et en terminant, le programme mes finances, mes choix.

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

Le président du conseil d'administration informe les membres du début de la période réservée aux questions, et invite les membres à envoyer leurs commentaires.

Un membre demande si la Caisse Desjardins de Chibougamau a contribué à d'autres événements pour Chapais, outre le Festival du Doré Baie-James. La directrice générale

Transit : 80035

nomme d'autres événements et explique que nous sommes et nous serons toujours aussi présents dans les événements à Chapais.

Plusieurs membres transmettent des commentaires positifs sur les différentes réalisations de la Caisse dans son milieu, concernant l'équipe de travail et le déroulement de l'assemblée générale annuelle.

M. Forgues remercie les membres pour leurs commentaires, pour leur confiance et leur participation.

5. PROPOSITIONS SOUMISES AU VOTE


5.1 PRÉSENTATION DE LA PROPOSITION SUR LE PARTAGE DES EXCÉDENTS ANNUELS (RISTOURNES)

M. Forgues présente une capsule vidéo sur la ristourne, un des éléments distinctifs de notre coopérative.

- **L'ADOPTION DE LA RÉPARTITION DES EXCÉDENTS ANNUELS (RISTOURNES)**

M. Forgues précise aux membres que les scénarios qui sont recommandés par le conseil d'administration sont les plus avantageux pour les membres et totalement conformes aux encadrements applicables.

Ensuite, la directrice générale présente le scénario de répartition des excédents annuels recommandé par le conseil d'administration.




ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Caisse Desjardins de Chibougamau

1 FADM | Fonds d'aide au développement du milieu
2 RRE | Réserve pour ristournes éventuelles

Toujours à vos côtés



PRÉSENTATION DE LA PROPOSITION SUR LE PARTAGE DES EXCÉDENTS ANNUELS

Excédents nets de l'exercice après ristournes aux membres ¹	1 337 k\$
Affectation aux réserves plus-values et autres éléments	7 466 k\$
Somme nette utilisée en provenance de la réserve FADM ²	43 k\$
Ajustement net relatif aux ristournes ANNÉE PRÉCÉDENTE	0 k\$
Solde des excédents à répartir AU 31 DÉCEMBRE 2022	8 846 k\$
Affectation au FADM	(58) k\$
Affectation à la RRE	(2 453) k\$
Affectation à la réserve générale	(6 335) k\$
Solde des excédents à répartir	0

PROPOSITION DE VERSEMENT POUR L'ANNÉE 2022	57 694 \$	Fonds d'aide au développement du milieu
	541 472 \$	Ristournes aux membres

RÉPARTITION DES RISTOURNES AUX MEMBRES

RISTOURNE VOLUMES ³	Taux par 1 000 \$ de volume PARTICULIERS et ENTREPRISES	ÉQUIVALENT EN \$
Comptes		67 k\$
Épargne et placements	0,58 \$	45 k\$
Fonds		30 k\$
Prêts et marges de crédit		126 k\$
RISTOURNE ASSURANCES⁴	23 \$ / 1 000 \$ de prime	116 k\$
RISTOURNE CARTES DE CRÉDIT⁴	0,58 \$ / 1 000 \$ d'achats nets	39 k\$
RISTOURNE PRODUITS⁴	Montant de 50 \$⁵	112 k\$
RISTOURNE SERVICES DE PLACEMENT ET D'INVESTISSEMENT EN GESTION DE PATRIMOINE⁴	Montant de 23 \$ / 1 000 \$ d'honoraires et de commissions	6 k\$

Un membre a posé une question et il y a eu un délai pour la recevoir. La question est "sur quelles bases sont octroyés les montants donnés ?" M. Forgues explique que pour ce qui est des dons et commandites, c'est un sous-comité du conseil d'administration qui a pour mandat de recevoir, d'analyser et de traiter les demandes reçues en se basant sur le plan

Transit : 80035

d'engagement dans le milieu. Les membres ont été sondés afin de déterminer quelles catégories de projets/organismes peuvent recevoir du financement du FADM.

Le président invite maintenant les membres à proposer et appuyer la recommandation présentée.

AGA-23-004

Il est proposé par (retiré), dûment appuyé par (retiré), que le projet de répartition des excédents annuels pour l'année se terminant le 31 décembre 2022 soit soumis au vote après l'assemblée.

5.2 ÉLECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

5.2.1 NOMINATION DES OFFICIERS POUR LA PÉRIODE D'ÉLECTION

M. Steve Forgues précise qu'il agira à titre de président d'élection tel que le prévoit le règlement et M. Nicolas Paillard agira comme secrétaire d'élection.

5.2.2 RAPPORT DU COMITÉ DE MISE EN CANDIDATURE

M. Paillard, représentant du comité de mise en candidature et secrétaire d'élection, présente le rapport du comité mise en candidature.

Celui-ci précise que l'appel de candidatures ainsi que son affichage a été fait conformément à la loi sur les coopératives et conformément au règlement intérieur caisse. Il rappelle les critères qui étaient recherchés via le profil collectif enrichi, soit :

Des personnes ayant des compétences dans l'un ou l'autre des domaines suivants :

- o Communication;
- o Comptabilité
- o Droit et déontologie;

- 1 ou 2 hommes et 3 ou 4 femmes pour maintenir la parité, les personnes non binaires sont également invitées à soumettre leur candidature ;
- des membres appartenant aux groupes d'âge suivants :
 - o 2 de 18-34 ans;
 - o 2 de 35-50 ans;
 - o 1 membre appartenant à tout groupe d'âge;
- des personnes représentant la diversité ethnoculturelle ;
- des personnes représentant le secteur de Chibougamau.

M. Paillard cède la parole à M. Forgues.

5.2.3 PRÉSENTATION DES PERSONNES CANDIDATES

M. Forgues rappelle qu'un document de présentation des personnes candidates est disponible sur le site de la caisse. Il présente les personnes candidates : Mme Nathalie Bergeron, Mme Sylvie Caron et Mme Catherine Simard.

5.2.4 ÉLECTION PAR ACCLAMATION

M. Forgues explique que nous avons cinq (5) postes à pourvoir au sein du conseil d'administration et nous avons reçu un nombre de candidatures inférieur. Il déclare donc élues par acclamation les candidates : Mme Nathalie Bergeron, Mme Sylvie Caron et Mme Catherine Simard.



5.3 PRÉCISIONS SUR L'EXERCICE DU VOTE EN DIFFÉRÉ ET L'ANNONCE DES RÉSULTATS

M. Forgues mentionne que dès la fin de la présentation et au cours des 4 prochains jours, les membres seront en mesure de voter sur la proposition sur le partage des excédents annuels et les ristournes.

La secrétaire d'assemblée rappelle les faits saillants pour la période de votation :
Seuls les membres de plein droit admis depuis 90 jours et plus pourront voter.

- La réécoute de cette assemblée sera possible par le biais du bouton « Mon vote » dans AccèsD ou du lien accessible sur le site Internet de la Caisse.
- La documentation de référence est disponible sur le site Internet de la Caisse ou sur demande auprès de la Caisse :
 - o Un document présentant la proposition sur le partage des excédents et la ristourne;
 - o Le rapport annuel qui contient le rapport financier de la Caisse.

Elle rappelle aux membres que les votes demeurent confidentiels jusqu'au moment du dévoilement. 24 à 48 heures après la période de votation, le résultat sera publié sur le site internet de la Caisse. C'est ce qui mettra officiellement fin à l'AGA, à moins d'un vote négatif. Les étapes à suivre en cas de vote négatif sont présentées aux membres.

Elle cède la parole à Mme Annie Gaudreault directrice générale

Mme Gaudreault constate que nous avons reçu une question d'un membre qui dit : "J'ai constaté une baisse du taux cette année en comparaison à l'année dernière." La directrice générale explique que comme présenté dans la vidéo, le taux est un peu inférieur cette année. Il est à noter que nos excédents sont différents. Il y a eu beaucoup d'investissement technologique de fait du côté de Desjardins ce qui a augmenté considérablement nos cotisations et il y a également une hausse des provisions pour perte de crédit considérant les hausses de taux d'intérêts que nous n'avions pas l'année précédente. Elle donne quelques précisions supplémentaires afin de bien répondre à la question du membre.

6. FIN DE LA RENCONTRE ET REMERCIEMENTS

La directrice générale tient à remercier tous les gestionnaires et les employés qui ont travaillé, tout au long de l'année, à vous accompagner dans la réalisation de vos projets et de votre autonomie financière.

Elle remercie également tous nos membres qui, encore une fois, nous ont démontré une grande confiance. C'est grâce à vous que nous pouvons contribuer au développement de notre communauté et créer un milieu de vie attractif.

Elle cède la parole à M. Forgues, qui à son tour remercie les membres du conseil d'administration, les membres et clients ainsi que toute l'équipe de la Caisse Desjardins de

Transit : 80035

Chibougamau. Il remercie également ceux et celles qui l'accompagnaient pour le bon déroulement de l'assemblée.

7. SUIVI DES RÉSULTATS DE VOTE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

À l'issue de la période de votation auprès des membres, voici les résultats obtenus à l'égard des scénarios recommandés par le CA :

Proposition sur la répartition des excédents annuels et ristournes

À l'issue de la période de votation en différé auprès des membres, voici les résultats obtenus à l'égard de la proposition sur le partage des excédents annuels (ristournes).

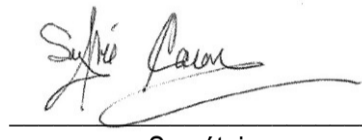
96,85 % des membres ont voté en faveur de la recommandation.

La proposition est : Adoptée Refusée

Les résultats ayant été publiés sur le microsite et disponibles auprès de la Caisse, l'AGA est officiellement levé le 18 avril 2023.



Président



Secrétaire